

Communiqué de presse

Berne, le 14.07.2022

Résolution commune des sociétés d'économie alpestre européennes: Il faut déclasser le statut de protection des grands prédateurs.

Les représentant-es de l'économie alpestre des régions alpines de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie ont adopté une résolution commune demandant de revoir le statut de protection du loup. Dans l'espace alpin, la population de loups s'est développée d'une manière exponentielle ces dernières années et remet ainsi en question l'existence même de l'économie alpestre traditionnelle. Un système de suivi et d'évaluation transnational devrait permettre de définir les bases d'une régulation efficace de la population de loups.

Dans le cadre des Journées internationales de l'économie alpestre, qui se sont tenues du 29 juin au 1^{er} juillet 2022 à Viège, 14 sociétés de défense des intérêts de l'économie alpestre et de l'agriculture de montagne ont adopté une résolution sur la manière d'aborder la question des grands prédateurs dans l'espace alpin. La Société suisse d'économie alpestre (SSEA) figure au nombre des cosignataires. En sa qualité de représentante des exploitations d'alpage de Suisse, la SSEA a transmis aujourd'hui cette résolution au Conseil fédéral.

Les signataires constatent que le modèle d'exploitation traditionnel et multifonctionnel de l'économie alpestre est menacé par la croissance exponentielle de la population de loups. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), on compte déjà plus de 150 meutes. Les pronostics laissent entrevoir que la population de loups va continuer de croître fortement ces prochaines années. Dans l'espace alpin, on peut considérer que l'état de conservation favorable de l'espèce est déjà atteint. L'expérience acquise dans plusieurs régions a démontré que les diverses mesures de protection des troupeaux déployées, telles que clôtures, enclos de nuit ou chiens de protection des troupeaux, n'offrent pas une garantie suffisante et qu'elles sont difficilement applicables à bien des endroits en raison de la topographie. Plusieurs alpages ont déjà dû être abandonnés. Si cette tendance se poursuit, elle pourrait avoir de graves conséquences pour la biodiversité, le tourisme et l'économie de l'espace alpin. Dès lors, les signataires en appellent aux responsables politiques aux niveaux régional, national et européen, afin d'autoriser la régulation des populations de loups – sur la base d'un système de suivi et d'évaluation transnational. Cela ne sera possible qu'après un déclassement du statut de protection du loup, défini par la Convention de Berne (*Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe*).

Pour tous renseignements:

Erich von Siebenthal, Président de la SSEA et Conseiller national, tél. 078 856 12 40
Selina Droz, gérante de la SSEA, tél. 079 892 44 22

Erklärung: die Bedeutung der Alpwirtschaft für die Schweiz

Das Sömmerungsgebiet macht rund ein Drittel der landwirtschaftlich genutzten Flächen der Schweiz aus. Rund 700'000 Tiere nutzen dieses natürliche Grasland während den Sommermonaten. Die Bewirtschaftung der Sömmerungsgebiete (Alpwirtschaft) ist für die Schweiz zentral: Für das touristisch geschätzte Landschaftsbild, für eine höhere Biodiversität und für den Erhalt der Lebensgrundlagen. Zudem könnten die traditionellen Bergbauernbetriebe ohne das zusätzliche Futter auf ihren Alpen nicht bestehen. Die Alpwirtschaft produziert naturnah, transparent und mit viel Freiheit für die Tiere. Die alpwirtschaftliche Produktion ist ein Kulturerbe, welches traditionelles Handwerk mit Innovation verbindet.

Der **Schweizerische Alpwirtschaftliche Verband (SAV)** ist die nationale Organisation der Alpwirtschaft. Er vertritt die Interessen der Alpwirtschaft gegenüber Land- und Volkswirtschaftskreisen sowie in Politik und Gesellschaft. Er fördert die Vernetzung, den Austausch und den Wissenstransfer im Bereich der Alpwirtschaft. Ein weiterer Schwerpunkt bildet die Unterstützung der Alpbetriebe bei der Erhöhung der Wertschöpfung aus den unter einzigartigen Bedingungen produzierten Alpprodukten. Weitere Informationen: www.alpwirtschaft.ch